

Ecrit par le 26 mai 2026

Mme Monique MÉZARD veuve ROUBAUD



Attestation de parution sur [echodumardi.com](https://www.echodumardi.com)

Date de téléchargement de justificatif : 26 mai 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 5 septembre 2022 sous réserves d'incidents



**SCP Me MAY, ME BOUKHORS
Me ROCHETTE
Notaires associés
166 Avenue Aristide Briand
84440 ROBION**

ENVOI EN POSSESSION

Suivant testament olographe en date du 22/11/2012, **Mme Monique Jeanine Sophie MÉZARD veuve ROUBAUD**, née à CAVAILLON (84300 Vse) le 10 novembre 1954, en son vivant demeurant à CAVAILLON (84300 Vaucluse) 18 avenue du Maréchal Joffre, a consenti un legs universel. Consécutivement à son décès survenu à AVIGNON (84000 Vse) le 18 février 2022, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Mahdjouba BOUKHORS, Notaire Associée de la Société Civile Professionnelle « Maître Olivier MAY, Maître Mahdjouba BOUKHORS et Maître Laurence ROCHETTE, Notaires Associés », titulaire d'un Office Notarial à ROBION (Vse), 166 Avenue Aristide Briand, le 03/05/2022, lequel a été ajourné et suivi d'un second procès-verbal clôturant le précédent, le 29/08/2022 duquel il résulte que le légataire universel remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Mahdjouba BOUKHORS, notaire à ROBION (Vse), 166 Avenue Aristide Briand, référence CRPCEN : 84014, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce

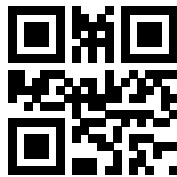
Ecrit par le 26 mai 2026

testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

3954437

Publié le 05/09/2022

M. KLAUSSNER Peter Ernst



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 26 mai 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 5 septembre 2022 sous réserves d'incidents

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 17 décembre 2020, **Monsieur Peter Ernst KLAUSSNER**, en son vivant retraité, demeurant à RUSTREL (84400) 238 chemin de Saint Joseph, né à BREMEN, (ALLEMAGNE) le 24 mars 1937, ayant conclu avec Monsieur Bruno LUTTKE un pacte civil de solidarité

Ecrit par le 26 mai 2026

sous le régime de la séparation de biens, suivant contrat reçu par Maître Peter REIBENSPIES, notaire à LINDAU, le 27 mai 2008. Contrat non modifié depuis lors. De nationalité allemande. Résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à RUSTREL (84400) (FRANCE) le 25 juillet 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître LERSY, Notaire de la Société Civile Professionnelle «Guy FRAYCHINAUD - Christophe LERSY, Notaires Associés», titulaire d'un Office Notarial à GORDES, le 24 août 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

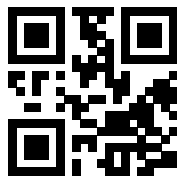
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me LERSY, notaire à GORDES (VAUCLUSE) 84220, référence CRPCEN : 84030, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

3954419

Publié le 30/08/2022

Mme GAYFFIER Marie Anna Andréa



Attestation de parution sur echodumardi.com

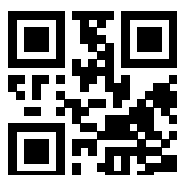
Date de téléchargement de justificatif : 26 mai 2026

Département : Vaucluse

Ecrit par le 26 mai 2026

Cette annonce paraîtra le 5 septembre 2022 sous réserves d'incidents

Mme LECORCHE Paulette



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 26 mai 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 5 septembre 2022 sous réserves d'incidents

AVIS DE SAISINE DES LEGATAIRES UNIVERSELS

DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 6 novembre 2007, **Madame Paulette Henriette Adrienne LECORCHE**, en son vivant retraitée, demeurant à SAINT-SATURNIN-LES-AVIGNON (84450) 259 chemin de la Forêt Résidence L'Oustau de Léo
Née à CHAGNY (71150), le 28 mai 1933.
Veuve de Monsieur Henri Philippe AUDEMARD et non remariée.
Non liée par un pacte civil de solidarité.
De nationalité française.

Ecrit par le 26 mai 2026

Décédée à SAINT-SATURNIN-LES-AVIGNON (84450), le 15 juin 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Nely DIAS, Notaire au sein de la Société Civile Professionnelle « LAPEYRE DUCROS AUDEMARD, notaires associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial », à AVIGNON, 1 rue des Ciseaux d'Or, le 26 juillet 2022, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de leur saisine.

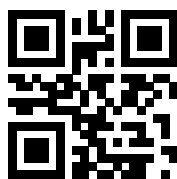
Opposition pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Nely DIAS, notaire à AVIGNON, 1 rue des Ciseaux d'Or, référence CRPCEN : 84001, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire d'AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession

3954300

Publié le 29/07/2022

Mme MATHIEU Marie Louise



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 26 mai 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 5 septembre 2022 sous réserves d'incidents

 **OFFICE NOTARIAL**

Ecrit par le 26 mai 2026

26130 SAINT PAUL

TROIS CHATEAUX

Identité de la défunte : MATHIEU Marie Louise

Avis d'envoi en possession

Informations concernant la défunte : Marie Louise **MATHIEU** date de naissance : 30 octobre 1924. Lieu de naissance : MONTCLAR (04140), Date de décès : 30 janvier 2022. Lieu de décès : VALREAS (84600). Adresse : VALREAS (84600), Ehpad Les Capucins. Notaire : Maître Eric-Alexis DIEVAL, Notaire à SAINT PAUL TROIS CHATEAUX (26130) 5, le Courreau, chargé de la succession. La défunte a institué un légataire universel.

Acte dépôt de testament dressé par Maître Eric-Alexis DIEVAL, notaire à SAINT PAUL TROIS CHATEAUX (Drôme) le 26 juillet 2022.

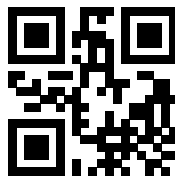
Le certificat de dépôt du testament a été délivré par le Tribunal Judiciaire de CARPENTRAS

L'opposition est formée auprès du notaire chargé de la succession dans les conditions de l'article 1007 du code civil. Cet envoi en possession a lieu en l'absence de l'existence d'héritiers réservataires.

3954309

Publié le 29/07/2022

Mme SAUVE Odile



Attestation de parution sur echodumardi.com

Ecrit par le 26 mai 2026

Date de téléchargement de justificatif : 26 mai 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 5 septembre 2022 sous réserves d'incidents

 **SCP Me MAY,
Me BOUKHORS
Me ROCHETTE**
Notaires associés
166 Avenue Aristide Briand
84440 ROBION

ENVOI EN POSSESSION

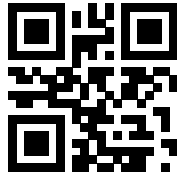
Suivant testament olographe en date du 26/03/1993, **Mme Odile Andrée Marguerite SAUVE** veuve de M. Jacques Michel Edgard GRIS, en son vivant demeurant à CAVAILLON (84300 Vaucluse) 105 avenue de Madrid, résidence Domitys, a consenti un legs universel, Consécutivement à son décès survenu à CAVAILLON (84300 Vaucluse) le 8 février 2022, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Mahdjouba BOUKHORS, Notaire Associée de la Société Civile Professionnelle « Maître Olivier MAY, Maître Mahdjouba BOUKHORS et Maître Laurence ROCHETTE, Notaires Associés », titulaire d'un Office Notarial à ROBION (Vse), 166 Avenue Aristide Briand, le 11/07/2022, duquel il résulte que le légataire universel remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Mahdjouba BOUKHORS, notaire à ROBION (Vse), 166 Avenue Aristide Briand, référence CRPCEN : 84014, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

3954248

Publié le 22/07/2022

Ecrit par le 26 mai 2026

Mme GAROFALO Anna Anonciade



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 26 mai 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 5 septembre 2022 sous réserves d'incidents

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL

DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 1er décembre 2012,

Madame Anna Anonciade GAROFALO, en son vivant Retraitée, demeurant à MORIERES-LES-AVIGNON (84310) 3, Clos Chantelaure.

Née à ALGER (ALGERIE), le 10 octobre 1926.

Divorcée de Monsieur Jean-Pierre BERNARD, suivant jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de MARSEILLE (13000) le 19 mars 1968, et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à MORIERES-LES-AVIGNON (84310) (FRANCE), le 19 février 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Alain DUCROS, Notaire membre de la Société Civile Professionnelle « LAPEYRE DUCROS AUDEMARD, notaires associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial », à AVIGNON, 1 rue des Ciseaux d'Or, le 13 juin 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Ecrit par le 26 mai 2026

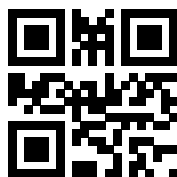
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Alain DUCROS, notaire à AVIGNON, référence CRPCEN : 84001, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

3954194

Publié le 13/07/2022

M. GIRY Bernard




Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 26 mai 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 5 septembre 2022 sous réserves d'incidents

 **Jean-Victor MONTAGARD
et Martial RAMOGNINO
300 Avenue Saint Quenin
84110 VAISON LA ROMAINE**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL

Ecrit par le 26 mai 2026

DELAI D'OPPOSITION

Suivant testament olographe en date du 11 novembre 2021, **Monsieur Bernard Paul Marcel GIRY**, en son vivant retraité, demeurant à VAISON-LA-ROMAINE (84110) 4 rue Sabine, né à VAISON-LA-ROMAINE (84110), le 14 avril 1936, célibataire, non lié par un pacte civil de solidarité, de nationalité française, Résident au sens de la réglementation fiscale, décédé à VAISON-LA-ROMAINE (84110) (FRANCE) le 2 mai 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Jean-Victor MONTAGARD, Notaire Associé, membre de la Société Civile Professionnelle « Jean-Victor MONTAGARD et Martial RAMOGNINO, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à VAISON-LA-ROMAINE (Vaucluse), 300, Avenue Saint Quenin, code CRPCEN : 84063, le 8 juin 2022, dont une copie authentique accompagnée d'une copie du testament a été reçue par le Greffe du Tribunal de Grande Instance de CARPENTRAS, le 13 juin 2022.

Dans le mois suivant cette réception l'opposition à l'exercice par le légataire de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Maître Jean-Victor MONTAGARD, Notaire à VAISON LA ROMAINE (84110), chargé du règlement de la succession : En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

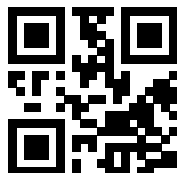
Pour avis

Le Notaire.

3954069

Publié le 28/06/2022

Mme MORELLO Agnese




Attestation de parution sur [echodumardi.com](https://www.echodumardi.com)

Ecrit par le 26 mai 2026

Date de téléchargement de justificatif : 26 mai 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 5 septembre 2022 sous réserves d'incidents

 **Jean-Victor MONTAGARD
et Martial RAMOGNINO
300 Avenue Saint Quenin
84110 VAISON LA ROMAINE**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Suivant testament olographe en date du 20 mars 2018, **Madame Agnese Maddalena MORELLO**, en son vivant Retraitée, demeurant à VAISON-LA-ROMAINE (84110) 28 rue du Félibrige, née à GAZZO (ITALIE), le 9 février

1926, **veuve de Monsieur Emilio FIORAVANTI** et non remariée, non liée par un pacte civil de solidarité, de nationalité française. Résidente au sens de la réglementation fiscale, décédée à VAISON-LA-ROMAINE (84110) (FRANCE) le 24 décembre 2021.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Jean-Victor MONTAGARD, Notaire Associé, membre de la Société Civile Professionnelle « Jean-Victor MONTAGARD et Martial RAMOGNINO, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à VAISON-LA-ROMAINE (Vaucluse), 300, Avenue Saint Quenin, code CRPCEN : 84063 le 8 juin 2022, dont une copie authentique accompagnée d'une copie du testament a été reçue par le Greffe du Tribunal de Grande Instance de CARPENTRAS le 13 juin 2022.

Dans le mois suivant cette réception l'opposition à l'exercice par le légataire de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Maître Jean-Victor MONTAGARD, Notaire à VAISON LA ROMAINE (84110) chargé du règlement de la succession : en cas d'opposition le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

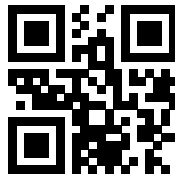
Pour avis,

Le Notaire.

3954070

Publié le 28/06/2022

Mme BERNARD Renée



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 26 mai 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 5 septembre 2022 sous réserves d'incidents

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Aux termes de son testament olographe, **Madame Renée Josette Augusta BERNARD**, veuve de Monsieur Pierre **BLANCHARD**, demeurant à PERNES-LES-FONTAINES (84210) 36 chemin de l'Aurofou a institué un légataire universel.

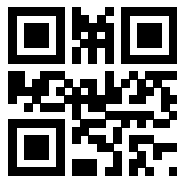
Ce testament a fait l'objet d'un procès-verbal d'ouverture et de description par Maître Caroline LACAZE-MARS, Notaire à PERNES-LES-FONTAINES (Vaucluse), le 14 juin 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Les oppositions à l'exercice de ses droits par le légataire universel seront formées auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Caroline LACAZE-MARS, notaire à PERNES LES FONTAINES (84210) 126 Avenue Charles de Gaulle, dans le délai d'un mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CARPENTRAS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

3954056

Publié le 24/06/2022

Mme DUBOIS Suzanne



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 26 mai 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 5 septembre 2022 sous réserves d'incidents

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL

DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 13 janvier 2005, **Mme Suzanne DUBOIS**, en son vivant retraitée, demeurant à ORANGE (84100) 774 avenue Félix Ripert Ehpad Le Sacré Coeur Née à THONES (74230), le 20 mars 1931, célibataire, de nationalité française, décédée à ORANGE (84100), le 9 mars 2022, A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Sophie DOUURENT, Notaire au sein à ORANGE (Vaucluse), 179, rue du Colonel Arnaud Beltrame, le 21 juin 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Sophie DOUURENT, notaire à ORANGE, référence CRPCEN : 84050, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CARPENTRAS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

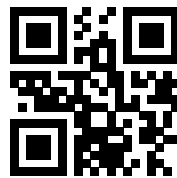
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Ecrit par le 26 mai 2026

3954059

Publié le 24/06/2022

Mme ARLETTAZ Renée Anna



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 26 mai 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 5 septembre 2022 sous réserves d'incidents